

# D'accod !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 49

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216002>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :

Imprimerie FACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.

Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui s'abonneront au  
CONTEUR VAUDOIS  
pour 1921, recevront ce journal  
gratuitement  
dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1920,  
en s'adressant à l'administration,  
Pré-du-Marché, 9, LAUSANNE.

Sommaire du Numéro du 4 décembre 1920. — Le  
petit médecin vaudois (Prof. Arthus). —  
Lo Vilhio Dèvesà : Medzeburrou ; — N'est pas mé.  
— C'est la foire... (Mme D. Perret). — Le village au  
pied des collines (Jean des Sapins). — Au bon vieux  
temps. — FEUILLETON : Fille des champs (D<sup>r</sup> Chate-  
lain). — Boutades.



## LE PETIT MÉDECIN VAUDOIS

VOYEZ donc l'original portrait qu'a fait du  
médecin vaudois, M. le professeur Arthus,  
doyen de la Faculté de médecine de l'Uni-  
versité, en installant, comme professeur d'ophtalmo-  
logie M. le Dr Jules Gonin.

Bien que ces lignes aient été déjà publiées dans  
un ou deux de nos journaux, il nous a paru qu'elles  
ont leur place toute marquée dans le *Conteur*.

\* \* \*

« ...Etre Vaudois est une qualité majeure pour en-  
seigner en une Faculté de médecine. Je m'explique :

» Il y a — peut-être beaucoup de Vaudois l'igno-  
rent-ils ? — il y a une Ecole médicale vaudoise que  
l'on connaît bien par delà le Jura et les Alpes, par  
delà l'Atlantique ou l'Europe centrale, autant dire  
jusqu'au bout du monde, et qui a son histoire et ses  
traditions, son caractère et ses vertus, son idéal et  
ses principes, une école dont l'éclat très vif et très  
pur se maintient inaltéré depuis un siècle et au-delà.  
Cette école doit sa grandeur aux maîtres illustres  
qu'elle possède, qu'elle possède encore aujourd'hui,  
qui ne lui manqueront pas demain ; mais, autant qu'à  
ses grands chefs, elle la doit au simple soldat, elle  
la doit au médecin vaudois.

» En France, après la victoire, on nomma des ma-  
réciaux, on décora des généraux, on créa des colo-  
nels, on promut des officiers, et c'est bien ; mais, tout  
récemment, on honora en une superbe apothéose le  
petit soldat français, et c'est mieux. Et je voudrais  
faire de même et rendre publiquement hommage au  
petit médecin vaudois.

» Pathologiste, il l'est certes, ayant étudié congru-  
ment sur les bancs de la Faculté la médecine et la  
chirurgie, l'obstétrique, la psychiatrie et toutes ces  
disciplines qui se sont entassées chez nous ; il a  
prouvé par ses réponses aux examens fédéraux qu'il  
connaît bien les classiques, les romantiques, voire  
même les décadents médicaux. Mais il est patholo-  
giste avec un brin de scepticisme, et je l'en loue  
grandement ; il a trouvé dans ses bouquins tant d'hypo-  
thèses, de théories, de dogmes, quasi sacrés, se  
heurtant ou s'opposant, se bousculant ou se piéti-

nant, s'intoxiquant, se massacrant les uns les autres,  
qu'il a conçu par ces tristes choses le sentiment  
qu'on approuve en présence de méchantes gens se  
cherchant querelle et qu'il est bon, quand on est  
bien, de ne point trop fréquenter.

» Et puis, être pathologiste, somme toute, c'est  
connaître une science, une technique, mais ce n'est  
point dépasser les limites du terre-à-terre, du lamen-  
table terre-à-terre, suffisant peut-être à certains qui  
ont poussé par là-bas, mais ne satisfaisant guère  
l'artiste qui sommeille en l'âme du petit médecin  
vaudois. Car il est artiste, à coup sûr, le petit méde-  
cin vaudois ! Que voulez-vous ? Il est latin !

» Heureusement, dans la clinique, il a trouvé plei-  
nement de quoi satisfaire ses goûts, utiliser ses qua-  
lités, appliquer son rude bon sens. En fin observateur  
qu'il est, il a aperçu un rien — un pli attristé du  
visage, un éclair passager des yeux, un fléchisse-  
ment dans la voix, un menu tremblement des mains  
— un rien qui l'a guidé pour poser son diagnostic  
plus sûrement que la chimie, les rayons X, le mi-  
croscopie et tout cet inquiétant bagage qui devient  
fort encombrant. Grâce au sens clinique qu'il pos-  
sède, affiné au plus haut degré, il manœuvre fort ai-  
sément au milieu des difficultés sans nombre que  
comporte la pratique de cet art médical si varié, si  
souple, si nuancé qu'il peut rivaliser avec l'art le  
plus subtil et le plus délicat qui soit. Comme un  
chef d'armée en campagne, il disposa de forces magi-  
ques, qui sont des impondérables, il est vrai, mais  
qui brisent une offensive et qui font reculer la mort.  
Pathologiste et clinicien, soit. Mais il est surtout  
médecin, notre petit médecin vaudois. Médecin, c'est-  
à-dire apôtre, et comme autrefois le Maître s'en al-  
lait par les chemins de la Judée s'en allait vers les  
tout petits, par les vallées ou les montagnes, sous  
le soleil ou l'ouragan, il s'en va vers ceux qui souf-  
frent, il est la foi qui reconforte, l'espérance qui res-  
suscite et la divine charité : dans la maison où l'on  
pleure, palais brillant ou noire mesure, avec lui en-  
tre toujours un clair rayon de chaud soleil.

» Il est modeste avant tout, sachant combien est  
imparfaite la science humaine dont certains tirent,  
hélas ! tant de vanité et que trop souvent, devant la  
mort souveraine, il doit avouer qu'il est vaincu. Mais  
si, comme le grand ancêtre qu'est le chirurgien  
français il répète volontiers : « Je le pensai, Dieu le  
guérit », il n'est pourtant point fataliste, et s'il doit  
parfois reculer devant l'ennemi menaçant, sans flé-  
chir il se replie pas à pas, combattant sans relâche,  
défendant le terrain pied à pied et ne rompant la  
bataille que si l'Irréparable est là. »

Comme la grêle ! — Le docteur Z... va chez un de  
ses clients, M. X..., qu'il a laissé trois jours avant  
dans un état désespéré.

En arrivant devant la maison de celui-ci, il aper-  
çoit la porte tendue de noir.

Il devine aussitôt que son malade est trépassé,  
mais cependant, voulant en avoir l'assurance, il se  
dispose à gravir l'escalier.

Alors le concierge qui l'aperçoit :

— Oh ! Monsieur, si c'est pour M. X..., c'est inuti-  
le de monter, on va le descendre !

D'accord ! — A la rigueur, dit le marchand à un  
monsieur, je vous laisserai ce faisand pour treize  
francs.

Le monsieur, saluant poliment :

— Moi aussi.



## MEDZEBURROU

D'AIN on velladzo proutzou dé Petterlingue,  
coummun on lay di ain nalleman, l'ay a on  
villiou valet, qu'avay la nortze dé vini  
bayre in vella dain la couzena d'on cabaret yo let  
qu'on servessay à baire et à medzy. Dé tins à ou-  
trou ye demandavé avoué sa cartetta, on bocon dé  
pan et dé froumadzou, et coummain ci cor nyré ja-  
mais pressa, ye profitavé dau momain que ne lay  
avai nyon à la couzena, por accrotzy dain lou bouf-  
fet, on bocon dé tzay couette ot quet que satzé ; car,  
tot lay yiré bon.

Dérayramain noutron affama arrevé à la pinta  
ain question, on bocon dévant la né et coummain ye  
ne lay yavai nyon au paylou ni à la couzena ; ye  
profité dé vitou voaity au bouffet san que lay avay.  
L'impougne ouna demi-livra dé burrou avoué let  
quatrou days et lou pautzou et sé dépatze dé vitou  
l'avala, dévan que coquon vigné. Coummain la ca-  
bartière arrevavé avoué ouna botoille dé pétrole  
que lavay éta query à la boutica proutzou dé tzy  
lly, trauvet ci coo au maitin dé la couzena avoué la  
man déza lou naz que s'écomantzivé d'avala lou  
mochi qu'yret dain sa botze ain saillessant per la  
porta dé derray.

La cabartière tota émochounnaye dé l'avay yu  
avoué lé pottes grasses sé sondzé dabao que ye lay  
avai roba oqué din lou bouffet et llié vay dé suite  
que lou burrou manquavé. Coummain ne rintravé pas  
llie va vitou voyty à la fenitra dé dévan et lou vai  
que modavé avoué son bissa dézo lou bré.

Daboo l'idée lay vin qu'ou ristout dau burrou  
saret dedins, et llié crie à ouna fenna de deret à ci  
l'ommu dé vini quanqua la pinta. La cabartière  
assebin lay vaulet apry, lou ramainne et quand ye  
sont déza la tzambra à bayre, lay auvret son bissa  
crayant dé trova lou ristout dau burrou ; ma à sa  
granta stupéfachon, tot yret medzy.

L'avay la botze imbardouffliaye tant qu'ay zo-  
roilles. Du adon, tzaceon lou naummet : Medzeburrou.

## N'EST PAS MÉ

On demeinde, au prède d'on veladzo, l'organiste  
s'étai trompé et l'avai fé onna musica d'infai, que  
to lo mondo ein étai escandalisé ; asse bin quand  
saille-ce, lo syndico l'atteindai que dévant po lai  
fère onna semonce, et lai dese :

— Ah ! ah ! vo z'ai fé oqué dé bio, stu matin,  
jamé n'é oiu 'na tóla chetta !

— N'est pas mé, repond l'organiste, lé cé gueux  
dé Branlapantet, que tiré lo socllet, que s'est trompé  
dé chémo.

Pour sûr, alors ! — Dans le cabinet du juge d'ins-  
truction :

— Je suis entré dans la chambre, j'ai volé ; mais  
je n'ai jamais eu l'intention d'assassiner.

— Pourtant, si la victime s'était réveillée, si elle  
avait appelé au secours ?

L'accusé ironiquement :

— Alors, monsieur le juge, vous conviendrez que  
c'est elle qui aurait commencé.